



L'association sportive du Collège

publié le 04/11/2016

Vous trouverez en pièces jointes les documents d'inscription pour l'association sportive ainsi que la présentation des activités et les horaires . Celles ci débiteront le lundi 12 Septembre . L'adhésion est toujours de 21€, 16€ à votre charge et le chèque sport de 5€ . Des fiches d'inscription cartonnées sont distribuées mais vous pouvez toujours l'imprimer de chez vous.

Les activités sont encadrées par les professeurs d'EPS du collège et chacun mettra en place son fonctionnement sur l'année avec son groupe. Les informations générales et importantes sont inscrites sur le panneau près de la vie scolaire.

Une fois inscrit auprès de son professeur d'EPS, l'élève peut participer à autant d'activités qu'il le souhaite en veillant à rester assidu dans son investissement sur chacune.

Depuis cette année le certificat médical n'est plus obligatoire, tenez nous informé cependant si des précautions doivent être prises.

Les parents qui souhaiteraient rejoindre le bureau ou bien participer au fonctionnement de l'association sont les bienvenus.

Bonne rentrée sportive

L'équipe EPS

Document joint

 [fiche_d_inscription_as2016_-2](#) (OpenDocument Text de 80 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.